

N°FIN/2023/92

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	21 novembre 2023	Nombre de conseillers communaux Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 40 Votants : 46
Date d'affichage de la convocation :	21 novembre 2023	

Séance du 28 novembre 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-huit novembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à Mme Linda GUEDJALI
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Mme Elisabeth LEFEVRE
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Éric APFFEL, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT
M. Nicolas DEILLER
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETARE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

**Objet : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN À
LA MISSION LOCALE DU MIGENNOIS ET DU JOVINIEN.**

FIN/2023/92

Conseil communautaire du
28 novembre 2023

Objet : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN À LA MISSION LOCALE DU MIGENNOIS ET DU JOVINIEN.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT que la Mission Locale du Migennois et du Jovinien met en place des actions concourant à lever les freins et obstacles à l'insertion professionnelle des actifs en rapprochant les publics éloignés des dispositifs d'accompagnement,

CONSIDÉRANT le partenariat entre la Communauté de Communes du Jovinien et la Mission Locale du Migennois et du Jovinien conclu en 2017, pour un an et renouvelable chaque année,

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes du Jovinien s'est engagée, pour 2023, à participer au financement du poste du personnel dédié aux permanences à hauteur de 31 000 € et au frais de fonctionnement de la Mission Locale du Migennois et du Jovinien à hauteur de 4 000 €,

CONSIDÉRANT que cette participation est affectée aux frais de fonctionnement sur la base de tenue effective de 3,5 jours de permanences toutes les semaines à Joigny et de 0,5 jour toutes les semaines à Saint-Julien-du-Sault,

CONSIDÉRANT que le montant de la participation financière globale de la Communauté de Communes du Jovinien s'élève à 35 000 €,

VU l'avis favorable de la commission développement économique du 25 octobre 2023,

VU la conférence des Maires et la commission des finances du lundi 20 novembre 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, M. Kévin AUGÉ ne prenant pas part au vote, à l'unanimité,

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

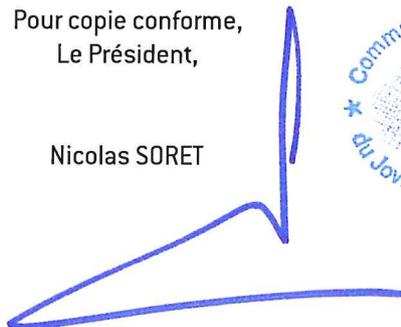
AUTORISE le Président à verser la participation financière de la Communauté de Communes du Jovinien à la Mission Locale du Migennois et du Jovinien, d'un montant de 35 000 €,

DIT que les crédits sont bien inscrits au budget principal,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

